

Partenaires, cette newsletter vous est dédiée. Elle a vocation à vous donner régulièrement de l'information sur l'actualité, les prestations, les aides et dispositifs d'action sociale ainsi que les actions de la Caf du Rhône sur votre territoire. N'hésitez pas à la relayer dans vos structures ou à vous inscrire pour la recevoir automatiquement à l'adresse suivante : communication-contact@caf69.caf.fr Vous pouvez retrouver le précédent numéro [en suivant ce lien](#) Bonne lecture.

A L'ACTU

Installation du Comité des services aux familles

L'installation a eu lieu le 17 octobre dernier, dans les locaux de la Caf, sous la présidence du Préfet du Rhône représenté par Julien Perroudou, sous-préfet, secrétaire général adjoint. Le comité des services aux familles est l'instance stratégique qui regroupe les principaux acteurs locaux des politiques d'accueil du jeune enfant, de la parentalité, de l'enfance, de la jeunesse et de l'animation de la vie sociale. Il pilote l'élaboration et la mise en œuvre du schéma des services aux familles 2021-2025 du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon visant à développer les services aux familles et réduire les inégalités territoriales et sociales dans l'accès à ces services.



Le schéma des services aux familles 2021-2025 comporte un nouveau volet

Fruit d'une démarche partenariale, le schéma des services aux familles détermine les priorités en matière de développement et d'accès aux services dans les champs de la petite enfance, de l'enfance et la jeunesse et de la parentalité. Il vient de s'enrichir d'un volet entièrement dédié à l'animation de la vie sociale. Basé sur un diagnostic partagé et un plan d'actions co-construit avec l'ensemble des partenaires, ce schéma prend en compte les enjeux et les spécificités des différents territoires. Il trouve sa déclinaison au plus près des territoires dans les conventions territoriales globales. Le schéma des services aux familles dispose d'un site Internet dédié. Véritable outil opérationnel pour les collectivités, élus et gestionnaires d'équipements, le site est également l'occasion de partager les actions des différents territoires

>> [Accès au site SDSF](#)



PRESTATIONS FAMILIALES

Revalorisation de l'allocation de soutien familial

Le montant de l'ASF a été augmenté de 50% au 1^{er} novembre dernier. Les parents qui bénéficient déjà de cette aide n'ont aucune démarche à faire : l'augmentation prend effet automatiquement et sera effective lors du versement à compter du 5 décembre 2022. De même, les parents ayant déjà effectué une demande et dont la pension alimentaire versée est inférieure à 184,41 € en novembre, verront le complément ajouté automatiquement en décembre

>> [Lire la suite](#)



Help ! L'accompagnement des travailleurs indépendants en difficulté

Pour les travailleurs indépendants et chefs d'entreprise qui rencontrent des difficultés particulières, les organismes de Sécurité sociale - Urssaf, Caf, Cnam, Carsat - se coordonnent pour proposer un accompagnement attentionné et apporter des réponses concrètes sur le champ de la santé, des prestations sociales et du recouvrement, tout en maintenant une confidentialité sur le dossier.



Webinaires partenaires, le calendrier 2023 est publié

Depuis bientôt un an, les experts de la Caf proposent des temps d'information sur l'actualité réglementaire et répondent aux questions des partenaires sur les prestations lors de webinaires. Les thématiques du premier semestre 2023 et le formulaire d'inscription sont à retrouver sur Caf.fr

>> [Lire la suite](#)



PARTENARIATS

Appels à projets 2023 fonds Publics & Territoires

La Caf du Rhône porte avec l'Etat et ses partenaires du Comité des services aux familles - Métropole de Lyon, Conseil départemental du Rhône - de fortes ambitions en termes de réduction des inégalités territoriales et sociales, pour améliorer tant le service rendu que la nature des réponses mises en œuvre sur les territoires. Pour soutenir et accompagner les partenaires souhaitant s'engager dans cette ambition, la Caf lance un appel à projets dans le cadre du fonds Publics & Territoires ». Ouvert du 5 décembre 2022 au 16 janvier 2023, les dossiers doivent être validés et envoyés avant le 16 janvier 2023, date de rigueur >> [Plus d'infos à retrouver sur Caf.fr le 5 décembre prochain](#)

Elus, ce que la Caf vous apporte

Petite enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, convention territoriale globale, objectifs crèches... retrouvez tous les dispositifs de la Caf pour proposer une offre globale de services au plus près des habitants en luttant contre les inégalités territoriales et sociales ainsi que tous les contacts utiles >> [dans notre dossier d'informations](#)

ACTION SOCIALE

Séparation, la Caf propose des séances d'information

Pour vous permettre de mieux vivre cette situation, la Caf, en collaboration avec les acteurs du soutien de la parentalité du département, propose un accompagnement. Animées par des professionnels (travailleurs sociaux, médiateurs familiaux...), les séances d'information collectives abordent les aspects sociaux et psychologiques de la séparation ainsi que les réactions et besoins des enfants. Elles permettent également d'obtenir des informations juridiques sur les effets de la séparation et du divorce, sur la médiation familiale et sur les lieux ressources possibles >> [Lire la suite](#)



PUBLICATION

Quelles sont les missions prioritaires des lieux d'accueil enfants parents ? Combien de familles y sont accueillies ? Et qui sont les équipes accueillantes ?

Une enquête à retrouver >> [dans le dernier numéro de l'E-ssentiel](#)



Vous recevez ce message car vous êtes partenaire de la Caf du Rhône. Si vous ne souhaitez plus recevoir de courrier de votre Caf, veuillez vous désinscrire [ici](#).

Conception, rédaction : service communication - Directrice de publication : V. Henri-Bougreau